

#ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA FÉDÉRATION ACTION SOCIALE FINANCES DU 16 JUIN 2025

Déclaration liminaire de la CGT

Monsieur le président,

Les acquis sociaux de notre ministère dérangent. Et ceux qui les visent n'avancent plus masqués. Après avoir grignoté les marges de manœuvre budgétaires et organisé la précarisation méthodique de nos missions, c'est désormais à nos protections les plus essentielles qu'on s'attaque.

Dernière offensive en date : la protection sociale. La mise en place précipitée du contrat avec Alan, incarnation caricaturale de la "start-up nation", en est le symbole. Ce prestataire, pourtant incapable de répondre pleinement au cahier des charges, a remporté le marché. Une entreprise déficitaire depuis sa création en 2016 mettant en doute sa solvabilité et donc sa viabilité sur le moyen terme. Une gestion des données délocalisée, notamment en Tunisie, en contradiction avec les exigences de sécurité et de confidentialité. Un recours massif à l'intelligence artificielle pour

traiter les dossiers, au détriment de l'humain et de la qualité de service.

Pourquoi ce choix ? Au profit de qui ? Combien d'années devrons-nous attendre avant d'en connaître les tenants et les aboutissants ? Une chose est sûre : ce choix, opaque et précipité, ne s'est pas fait dans l'intérêt des agents.

Par ailleurs, la **CGT Finances** dénonce la politique d'austérité du gouvernement ainsi que celle du budget de l'action sociale de notre ministère.

Il nous semble illusoire de vouloir augmenter le nombre de bénéficiaires de l'action sociale avec un budget aussi contraint.

Nos craintes, c'est qu'à l'avenir, nous constatons une baisse des prestations proposées (ex : vacances enfants). **La CGT Finances s'y opposera.**

Nous demandons l'annexion de cette déclaration liminaire au procès-verbal